



Programme des Nations Unies pour l'environnement



Distr.
RESTREINTE

UNEP/BUR/23
21-22 mars 1985

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Réunion des Parties Contractantes
à la Convention pour la Protection
de la mer Méditerranée contre la
pollution

Tunis, 21-22 mars 1985

COMPTE-RENDU

1. Le Bureau s'est réuni les 21 et 22 mars 1985 ainsi qu'il avait décidé lors de sa précédente réunion (Le Caire, 1-3 novembre 1984). A l'aimable invitation des autorités tunisiennes la réunion s'est tenue à Tunis. La réunion a été présidée par S.E. M. Zivorad Kovacevic (Yougoslavie) et S.E. M. M. Abdel Razek (Egypte) et M. J. Ros (Espagne), Vice-présidents, et Mme H. Baccar (Tunisie), Rapporteur étaient également présents. Le secrétariat était représenté par M. A. Manos, Coordonnateur et M. L. Jetic, Spécialiste en Sciences de la Mer. La réunion a été ouverte le 21 mars 1985 à 9 heures et s'est terminée le 22 mars 1985.

Etat d'avancement des travaux

2. M. A. Manos a fourni au Bureau un rapport écrit et oral sur les activités entreprises depuis la dernière réunion. Le texte du rapport écrit figure en annexe au présent rapport. Le Bureau a pris note du rapport et a fait les observations suivantes :

3. Le Bureau a souligné l'importance d'établir des programmes nationaux de surveillance continue dans tous les états riverains, de la Méditerranée selon les procédures de la phase II du Med-Pol et de fournir les données correspondantes à l'Unité de Coordination. Mr Ros a annoncé que le programme relatif à son Pays serait présenté avant mai 1985.

4. Le Bureau a noté les progrès réalisés vers une solution de la situation du Plan Bleu. Il a souligné la nécessité de concentrer les efforts sur le programme approuvé par les Parties contractantes, de recruter les chercheurs du Plan Bleu sans modification au budget approuvé et de continuer l'étroite collaboration avec le Centre du PAP.

5. Les progrès réalisés par le programme PAP ont été accueillis avec satisfaction. En particulier, vue l'importance de l'aquaculture, le Bureau a demandé au secrétariat d'examiner avec la FAO la possibilité d'une conférence générale sur l'aquaculture en 1986 ou 1987.

6. Le Bureau a pris note des progrès réalisés dans l'établissement du Centre pour les aires spécialement protégées et a demandé que le recrutement des experts de pays méditerranéens, se fasse le plus rapidement possible par l'UICN. Le Bureau a pris note avec satisfaction du recrutement par la Tunisie d'un fonctionnaire du Centre à plein temps.

7. Le Bureau a demandé au secrétariat d'évaluer la structure administrative du Centre Régional de Lutte contre les Hydrocarbures. Le rôle futur de ce Centre devrait être examiné dans le rapport d'évaluation du Plan d'action mais devrait être de continuer de se concentrer sur les problèmes de pollution par les hydrocarbures.

8. L'état du fonds d'affectation spéciale (FAS) pour la Méditerranée a été jugé satisfaisant. En plus des pays figurant dans le rapport, l'Espagne et la Yougoslavie ont récemment versé leurs contributions au FAS.

9. Le Bureau a noté avec satisfaction que tous les postes des professionnels de l'Unité étaient maintenant remplis et a réaffirmé la nécessité de recruter une secrétaire internationale ainsi qu'il a été approuvé dans le budget.

10. La ratification de l'Accord de siège par la Grèce a été notée avec satisfaction et des remerciements ont été adressés au pays hôte pour l'appui qu'il fournit à l'Unité.

Quatrième réunion des Parties contractantes
Gênes, 9-13 septembre 1985

11. Le Coordonnateur a informé le Bureau des progrès accomplis pour préparer la quatrième réunion des Parties contractantes.

12. L'accord de la municipalité de Gênes qui devra accueillir la réunion, est acquis.

13. Il serait souhaitable que les démarches nécessaires pour assurer une participation au niveau ministériel dans la plupart des délégations, soient entreprises par l'Italie, pays hôte de la réunion, et par le secrétariat appuyé par le Président du Bureau et par le Directeur Exécutif du PNUE.

14. Le Bureau a été informé qu'une première version de l'évaluation des dix années du Plan d'Action pour la Méditerranée et de l'état de pollution de la Méditerranée avait été complétée par des consultants.

15. Après une discussion sur la structure et le contenu des principaux documents pour la réunion de Gênes, il a été convenu que :

- les deux documents ci-dessus devraient présenter une évaluation du Plan d'Action pour la Méditerranée et un état de la pollution en Méditerranée sans fournir de recommandations pour l'avenir ;

- ils devraient être prêts le 15 avril et le 30 avril 1985 respectivement, pour être envoyés aux membres du Bureau, au Dr Tolba et au Dr Keckes le 5 mai 1985 ;

- un avant-projet de déclaration commune à l'occasion du dixième anniversaire du Plan d'Action pour la Méditerranée devrait être préparé par le secrétariat pour être envoyé aux membres du Bureau, au Dr Tolba et au Dr Keckes le 5 mai 1985 ;

- les recommandations pour l'avenir du Plan d'action pour la Méditerranée devraient être rédigées par le secrétariat pour le 30 avril 1985 pour être envoyées aux membres du Bureau, au Dr Tolba et au Dr Keckes le 5 mai 1985.

Le calendrier proposé devra être respecté afin que les Parties contractantes reçoivent ces documents suffisamment à l'avance.

16. Le Bureau a examiné et approuvé l'ordre du jour provisoire pour la réunion de Gênes proposé par le secrétariat.

Centres d'activité régionale

17. Le document du secrétariat sur les Centres d'activité régionale a été examiné de manière détaillée et déclaré satisfaisant. Le Bureau a demandé au secrétariat de l'incorporer dans le document sur l'évaluation du Plan d'Action pour la Méditerranée et d'en compléter les recommandations sous forme de lignes directrices des Centres.

Autres questions

18. L'appui du Plan d'Action pour la Méditerranée exprimé par l'Union Interparlementaire lors de sa conférence de Nairobi a été recueilli avec satisfaction. Il est souhaitable qu'un observateur de l'Union Interparlementaire participe à la Réunion de Gênes.

19. Le Conseil de l'Europe devrait également être invité en considération de l'intérêt particulier qu'il porte à la protection de l'environnement des côtes et des rives.

20. Le Bureau a pris note des conclusions et recommandations de la réunion sur les données qui s'est tenue à Athènes en mars 1985.

21. Le Bureau a pris note des résultats du Séminaire Concawe et autres activités.

Remerciements

22. Le Bureau a exprimé sa gratitude pour l'accueil chaleureux que lui a réservé le Gouvernement de la Tunisie.

Date et lieu de la prochaine réunion

23. Le Bureau a décidé de se réunir à Athènes le 31 mai et 1er juin 1985.

Adoption du rapport

24. Le Bureau a adopté son rapport le 22 mars 1985.

ANNEX I

Rapport du Coordonnateur sur l'état d'avancement du Plan d'Action
pour la Méditerranée

(Document de travail sur les activités du Plan d'Action pour la Méditerranée de novembre 1984 à mars 1985, et état du Plan d'Action à la date du 15 mars 1985).

Programme à long terme de surveillance continue et de recherche en matière de pollution (MED POL - PHASE II)

Programmes nationaux de surveillance

Accords reçus :	11	
Signés par le Coordonnateur national et le PNUE :	6	Chypre, Israël, Liban, Malte, Maroc, Yougoslavie
Signés par le PNUE :	3	Algérie, Grèce, Turquie
En cours d'examen :	2	Egypte, Tunisie
Non reçus :	6	Espagne, France, Italie, Libye, Monaco, Syrie

2. Une mission préliminaire a été conduite en Italie en novembre 1984 (M. Civili) à propos de la participation du Ministère de la Marine Marchande au programme national de surveillance. Une lettre adressée à ce sujet par le Président, M. Kovacevic, au Ministre des Affaires Etrangères d'Italie est demeurée sans réponse. Une réunion interministérielle s'est tenue en mars 1985 pour examiner cette question.

3. Le 1er novembre 1985, la Libye a fait part à l'Unité de coordination de sa décision de désigner le Coordonnateur libyen pour le MED POL ainsi que la structure focale nationale libyenne pour le Plan d'Action pour la Méditerranée.

Entretien et inter-étalonnage

4. Exercice d'inter-étalonnage et consultation sur les méthodes micro-biologiques destinées à la surveillance des eaux côtières (OMS) pour les pays francophones, Tunis (12-16 novembre 1984), en coopération avec l'Institut Pasteur. 26 participants provenant de France, Italie, Maroc, Portugal, Tunisie et Yougoslavie. Pour 7 de ces participants, les frais ont été couverts par le projet. Le rapport doit être publié par l'OMS.

5. Exercice d'inter-étalonnage de méthodes analytiques destinées aux hydrocarbures de pétrole (COI), Barcelone, 12-16 novembre 1984. En coopération avec l'Institut de chimie organique appliquée, Conseil supérieur des investigations scientifiques. 18 participants provenant d'Egypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Libye, Turquie et Yougoslavie. Pour 11 d'entre eux, les frais ont été couverts par le projet. Le rapport doit être publié par le COI.

6. Réunion sur la toxicité, la cancérogénicité et la bioaccumulation de certaines substances dans les organismes marins (FAO/PNUE), Rovinj, 5-9 novembre 1984. Réunion hébergée par le Centre de recherche marine, Rovinj. 34 participants provenant d'Egypte, Grèce, Italie, Tunisie, Turquie, Yougoslavie. Pour 16 de ces participants, les frais ont été couverts par le projet. Le rapport doit être publié par la FAO.

7. La réunion du Groupe de travail de la coopération scientifique et technique, initialement prévue pour décembre 1984, a été reportée. La documentation, dont une partie devait être fournie par des Organisations, n'était pas prête dans les langues requises. Le report de la réunion permettra au Groupe de travail d'examiner la documentation ayant trait à l'ensemble de l'année civile 1984. La nouvelle date de la réunion a été fixée au 27-31 mai 1985.

Planification intégrée du développement et de la gestion des ressources du bassin méditerranéen

A. Blue Plan

8. Le Bureau, lors de sa réunion du Caire (1-3 novembre 1984), a exprimé sa préoccupation à propos des développements récents concernant le centre MEDEAS et a invité le Président et le Coordonnateur à contacter de toute urgence les autorités françaises (UNEP/BUR/22), paragraphe 9).

9. Le 5 novembre 1984, M. Kovacevic et M. Manos ont eu une entrevue avec Mme Bouchardeau, Ministre de l'Environnement. Celle-ci a confirmé l'intention de son Gouvernement de poursuivre son soutien au Plan Bleu, éventuellement en un autre lieu.

10. Le 11 décembre 1984, le Coordonnateur a examiné, avec de hauts fonctionnaires du Ministère de l'Environnement, à Paris, les propositions françaises concernant le soutien accordé à la Phase II au cours de l'année 1985. Ces propositions ont été jugées satisfaisantes et ont été soumises au siège central du PNUE en vue de leur examen et de leur approbation. Le document du nouveau projet a été signé en mars.

11. Un groupe d'experts sur les scénarios s'est réuni à Nice les 22 et 23 novembre 1984. 14 experts de six pays y ont pris part. Pour 12 d'entre eux, les frais étaient couverts par le projet.

12. Le Comité directeur composé des structures focales nationales de l'Italie (président), du Maroc (vice-président), de l'Espagne, de la Syrie, de la Turquie et de la Yougoslavie, a tenu sa troisième réunion à Sophia Antipolis du 21 au 23 février 1985. Le Coordonnateur a assisté à la réunion. Le rapport sera publié par M. Grenon.

B. Programme d'Actions Prioritaires (PAP)

13. Le poste de responsable du programme, prévu dans le document du projet, n'a pas encore été pourvu en attendant que son statut soit précisé vis-à-vis des autorités yougoslaves.

14. Des bulletins du PAP ont été régulièrement publiés et diffusés.

15. Répertoires des institutions et experts sur les établissements humains, la protection des sols et le tourisme : des contacts avec les Etats riverains se sont poursuivis par l'échange de courrier et l'entremise de consultants locaux en vue d'obtenir des réponses au questionnaire. Une mission conduite par M. A. Baric du PAP/RAC s'est rendue en Turquie et à Malte en novembre-décembre 1984. Sur la base de ces activités, on a achevé de recueillir les données pertinentes pour établir une version préliminaire des répertoires dans ces domaines.

16. Planification intégrée et gestion des zones côtières. Neuf pays méditerranéens prennent actuellement part à ce projet. Des rapports nationaux et des études de cas sont parvenus d'Espagne, de Grèce, d'Israël, d'Italie et de Malte. Un rapport sommaire a été établi et soumis à une réunion d'experts (18-19 février 1985).

17. Développement des ressources en eau des îles et des zones côtières isolées. Huit pays prennent actuellement part à ce projet. Une mission d'enquête s'est rendue dans les pays participants. Des rapports ont été établis et adressés aux structures focales nationales pour qu'elles les évaluent, les commentent, les complètent, et qu'elles fassent des suggestions quant au suivi de ce projet. Une réunion d'experts (octobre 1985) doit examiner un projet de rapport sommaire contenant une proposition sur les études de cas à retenir.

18. Réhabilitation et reconstruction d'établissements historiques. Dix pays participent à cette action. Des rapports nationaux sont parvenus de Chypre, d'Espagne, de France, d'Italie, d'Israël et de Yougoslavie. Un séminaire doit se tenir à Split en mai 1985.

19. Planification de l'utilisation des sols dans les zones sismiques. Huit pays sont convenus de participer à ce projet. Des experts nationaux ont été désignés et on a établi les conditions à observer pour les rapports nationaux.

20. Protection des sols. Ce projet en est au stade préparatoire. Six pays ont jusqu'à présent manifesté leur intérêt pour cette action. Le matériel de base nécessaire est en cours de préparation.

21. Tourisme

Cinq pays se sont inscrits pour prendre part à ce projet.

22. Energie solaire

Le rapport sur l'utilisation de l'énergie solaire à Chypre a été approuvé par l'Unité de coordination et il a été distribué à toutes les structures focales nationales du Programme d'Actions Prioritaires.

23. Aquaculture

L'activité envisagée dans ce domaine consiste à se mettre au courant des conditions actuelles en Méditerranée, s'agissant notamment des activités du MEDRAP. Une proposition de projet pour la coopération MEDRAP-MAP/PAP a été établie et acceptée par le Comité consultatif du MEDRAP (Nicosie, octobre 1984). En outre, le programme de coopération a été soigneusement mis au point et pris en considération lors de la réunion d'experts qui s'est tenue à cet effet à Rome (13-14 décembre 1984).

24. De grands efforts ont été déployés en vue d'améliorer les contacts, de renforcer les liens avec les structures focales nationales du PAP et d'attirer ainsi l'attention des pays méditerranéens (notamment ceux qui sont en voie de développement) sur divers projets du PAP.

25. La révision du projet du PAP pour 1985 et janvier 1986 (ME/5102-83-05) a été approuvée au siège central du PNUÉ en février 1985.

26. Lors d'une visite à la FAO en février 1985, le Directeur du PAP/RAC a noué des contacts de travail avec de hauts fonctionnaires de la FAO s'occupant des problèmes des sols, de l'énergie et de l'aquaculture.

C. Zônes Spécialement Protégées

27. Le document du projet de soutien au Centre a été signé par le Directeur exécutif et les autorités tunisiennes au cours de la visite officielle effectuée par le Directeur en septembre 1984. Il a été signé un accord avec l'IUCN.

D. Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (ROCC)

28. Un cours de formation générale en matière de lutte anti-pollution, MEDIPOL 84, a été organisé pour la quatrième fois à Marseille du 4 au 14 décembre 1984. 14 participants provenant de treize pays méditerranéens ont suivi ce cours dont le programme couvrait les divers aspects de la lutte anti-pollution.

29. Deux livraisons du bulletin "ROCC News" ont été publiées en version anglaise et française au cours de l'année 1984.

30. Le centre a diffusé la "Liste des alertes et accidents". Une édition revue du répertoire des sociétés offrant des services en Méditerranée dans les cas de situation critique, ainsi qu'un état détaillé des experts de lutte anti-pollution dans la région méditerranéenne sont en cours de préparation.

Préparatifs en vue de la réunion des Parties contractantes (Gênes, septembre 1985)

31. Au cours d'une visite du Coordonnateur, les 19 et 20 février 1985, un accord ferme a été conclu avec la municipalité de Gênes pour que celle-ci accueille la réunion précitée.

32. Les consultants ont achevé de rédiger la version préliminaire du document sur la réunion du 10^e anniversaire. Le texte sera soumis au Bureau pour observations.

Centres d'activités régionales

33. Le Bureau, à sa réunion du Caire, a demandé au secrétariat d'établir et de lui faire parvenir, avant la prochaine réunion, une communication sur le système des Centres d'activités régionales.

Se fondant sur son expérience et sur celle des centres régionaux, le secrétariat a élaboré un rapport soumis au Bureau pour observations.

Fonds d'affectation spécial pour la Méditerranée

34. Les contributions reçues de novembre 1984 au 15 mars 1985 se décomposent de la manière suivante :

Malte	19 novembre 1984	2,081	
France	20 novembre 1984	108,000	
Turquie	14 décembre 1984	651	
Liban	18 décembre 1984	3,386	
Italie	8 janvier 1985	1,196,545	
Malte	29 janvier 1985	2,165	
Grèce	17 janvier 1985	Drs 50,970,450	
(Contribution grecque spéciale pour 1984) équivalent à			401,342 dollars E.U. au cours de change des Nations Unies.

Les engagements à recouvrer pour 1984 et les années précédentes s'établissent à 453,776 dollars E.U. ; sur ce montant, 76,477 dollars correspondent à une réduction d'engagement (de la CEE).

Liste des réunions

35. On trouvera ci-joint la liste des réunions convoquées en 1984 et 1985 dans le cadre du Plan d'Action pour la Méditerranée.

Affectations

36. On a relevé les changements suivants dans les affectations du personnel :

Le Directeur exécutif a approuvé la désignation de M. L. Jeftic (Yougoslavie) au poste de spécialiste en sciences de la mer en remplacement de M. A. Cruzado. M. Jeftic a rejoint l'Unité de coordination le 8 mars 1985.

37. Le Directeur exécutif a approuvé la désignation de Melle K. Altiner (Turquie) au poste d'informaticienne, en remplacement de Mlle G. Yilmaz (Turquie) qui a donné sa démission de l'Unité le 15 janvier 1985.

Autres questions

38. Deux cabines de traduction simultanée avec leur équipement ont été installées dans la salle de conférence de l'Unité de coordination en novembre 1984. Des réunions comptant jusqu'à 50 participants pourront y être organisées en deux langues.

39. Dans le courant janvier 1985, un nouvel équipement informatique a été installé dans l'Unité de coordination. Il permet de présenter les graphiques, les cartes et les données statistiques sur papier ou sur son écran avec une grande précision et en couleur. Il sera relié à l'ordinateur principal WANG VS-80 en vue de traiter les données.

40. Le parlement grec a ratifié, le 13 décembre 1984, l'accord passé entre la Grèce et les Nations Unies quant au siège de l'Unité de coordination du Plan d'Action pour la Méditerranée.

41. La salle de conférence de l'Unité a été mise à la disposition du RS/PAC pour la réunion du Groupe de travail no XIV du GESAMP sur le transport des polluants par l'atmosphère ; cette réunion s'est tenue du 21 au 25 janvier 1985.
42. La salle de conférence de l'Unité a été mise à la disposition du RS/PAC pour la réunion des Secrétariats au mers régionales à laquelle participent les Etats riverains arabes. La réunion s'est déroulée les 16 et 17 février 1985.
43. La salle de conférence de l'Unité a été mise à la disposition de l'OMS/EURO pour leur Groupe de travail sur l'établissement de directives concernant les polluants cancérigènes organiques de l'atmosphère qui s'est réuni du 4 au 8 mars 1985.
44. L'Unité de coordination a co-parrainé le séminaire sur "Les aspects de la prévention de la pollution dans la mer Méditerranée" qui a été organisé par l'E & P Forum et le Concaue et s'est tenu à Athènes du 11 au 13 février 1985. L'Unité a couvert les frais de treize participants provenant de Chypre, d'Egypte, d'Israël, de Malte, du Maroc, de Turquie et de Yougoslavie.
45. La réunion consultative sur les besoins en traitement de données pour les diverses composantes du Programme d'Action pour la Méditerranée s'est tenue dans les bureaux de l'Unité de coordination les 14 et 15 mars 1985.